

# L'eau en Loire-Bretagne

n° 84

[www.eau-loire-bretagne.fr](http://www.eau-loire-bretagne.fr)

## La coopération décentralisée en Loire-Bretagne



Établissement public du ministère  
chargé du développement durable

décembre 2011

# L'eau en Loire-Bretagne

décembre 2011

n° 84

2 **Coopération internationale: la politique de l'agence de l'eau**

4 **6<sup>e</sup> forum de l'eau Marseille 2012, le temps des solutions**

5 **Le Pacte d'Istanbul pour l'eau**

**Une rencontre de l'eau pour la coopération décentralisée  
en Loire-Bretagne**

**Partenariat institutionnel: un intérêt réciproque**

8 ■ Hongrie – Un bassin transfrontalier au cœur de l'Europe

10 ■ Brésil – Gérer l'eau par bassin versant: les premiers pas

12 ■ **Partenariat institutionnel en Afrique**

13 ■ Burkina Faso – Une histoire de deux bassins: Loire-Bretagne  
et Nakanbé

14 ■ Mali – Protéger l'eau du Niger et ses habitants

16 ■ **Trois bassins pilotes sur le Mékong**

18 ■ Vietnam – Les acteurs du Dong Naï se sont rassemblés

19 ■ Cambodge – Le Tonlé Sap: une vie rythmée par les hauteurs d'eau

20 ■ Laos – Vers une organisation de la gestion de l'eau

**Coopération de solidarité**

23 ■ Le conseil général du Cher – Au Mali, comment les citoyens  
prennent en charge la gestion de l'eau (Cher)

24 ■ L'association Amitié Madagascar-Bretagne – Amitié Madagascar  
Bretagne: de l'eau potable pour tous (Finistère)

26 ■ Le conseil régional du Limousin – Burkina Faso et Limousin: un  
partenariat autour de l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement

27 ■ La ville de Pontivy – Au Mali, une redevance pérennise l'accès à  
l'eau (Morbihan)

28 ■ L'association Vivre en brousse – Pour Vivre en brousse, l'eau est  
socle de tout développement (Puy-de-Dôme)

30 ■ L'association Michèle Bonin – Au Burkina Faso, un réseau d'eau  
potable tisse sa toile (Deux-Sèvres)

31 ■ Le syndicat Vendée Eau – Au Togo, l'eau potable enfin accessible et  
mieux gérée (Vendée)

*Les témoignages exprimés dans ce numéro ne reflètent pas nécessairement le  
point de vue de l'agence de l'eau Loire-Bretagne.*

## TRAVAILLER ENSEMBLE POUR L'EAU



**Noël Mathieu,**  
directeur général de l'agence  
de l'eau Loire-Bretagne.

“ *Partager notre savoir-faire pour faciliter l'accès de tous les humains à l'eau est l'objectif des actions de coopération que nous menons.* ”

L'eau est vitale pour chacun d'entre nous. Aujourd'hui, près d'un milliard d'êtres humains n'a toujours pas accès à l'eau potable et 2,6 milliards manquent d'un assainissement adéquat. Réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès à l'eau potable et aux services d'assainissement d'ici 2015, c'est un des objectifs du millénaire pour le développement. L'agence de l'eau Loire-Bretagne y contribue avec ses moyens depuis plus de 10 ans.

Partager notre savoir-faire pour faciliter l'accès de tous les humains à l'eau est l'objectif des actions de coopération que nous menons. Les agences de l'eau ont une expérience de plus de 40 ans dans l'organisation de la gestion de l'eau par grand bassin hydrographique. Elles peuvent aider d'autres pays à mettre en place une démarche concertée avec les usagers de l'eau. C'est ce soutien qu'apporte l'agence de l'eau Loire-Bretagne aux 7 partenaires étrangers présentés dans ce numéro : Hongrie, Brésil, Burkina Faso, Mali, Vietnam, Cambodge et Laos.

Depuis la loi Oudin-Santini, nous apportons des aides financières pour des actions de solidarité. Associations, collectivités se mobilisent et réalisent par exemple des puits ou de l'assainissement, principalement dans des pays d'Afrique. Depuis 2006, nous avons financé 145 projets de solidarité pour l'eau qui ont permis l'accès à l'eau et à l'assainissement d'un million d'habitants. Les 7 témoignages apportés dans ce numéro montrent que les résultats sont encourageants et que la mobilisation est réelle.

Ce type de coopération est une des solutions qui pourra être présentée au prochain Forum mondial de l'eau de Marseille en mars 2012. ■



Irina Tischerko © depositphotos

# COOPÉRATION INTERNATIONALE: LA POLITIQUE DE L'AGENCE DE L'EAU

La loi Oudin-Santini du 9 février 2005 autorise les agences de l'eau et les collectivités locales à attribuer des aides de solidarité internationale dans le domaine de l'eau jusqu'au plafond de 1 % de leurs ressources. L'agence de l'eau Loire-Bretagne s'est engagée dans cette voie à partir de 2006.



Jean-Louis Aubert

**Serge Lepeltier,**

président du comité de bassin Loire-Bretagne,  
ancien ministre et maire de Bourges

“La coopération de solidarité est le fait d'aider directement l'accès à l'eau par des investissements très concrets sur le terrain.

Avant 2006, l'agence de l'eau avait des échanges avec différents pays mais n'apportait pas d'aides aux actions de coopération internationale. La loi Oudin-Santini promulguée en 2005 légitime la coopération internationale notamment des agences de l'eau. Elles peuvent désormais, en cohérence avec la politique internationale et communautaire de la France, apporter des aides techniques et financières pour des actions de coopération institutionnelle et des actions de solidarité.

Ainsi l'agence de l'eau Loire-Bretagne s'engage depuis plus de 10 ans à partager ses moyens humains, intellectuels et financiers pour faciliter l'accès à l'eau potable et à un assainissement approprié. La commission « coopération internationale », composée de 25 membres, est créée en 2005 au sein du comité de bassin. Elle est chargée de fixer les orientations générales et de proposer les grands

axes de la politique de coopération institutionnelle et d'examiner les demandes d'aide à caractère humanitaire. Elle est présidée par Jacques Oudin, sénateur honoraire et auteur de la loi du 1 %.

## **Coopération institutionnelle : partager le savoir-faire**

Les objectifs de ces actions de coopération institutionnelle sont de développer entre des organismes de différents pays, des transferts de compétences, via des formations, des expertises sur des thèmes institutionnels (organismes de bassin), financiers (redevances et aides) et techniques (Sdage, Sage...).

Serge Lepeltier, président du comité de bassin, ancien ministre et maire de Bourges, rappelle que « les autres pays du monde regardent avec intérêt l'organisation de la gestion de l'eau par grand bassin qui a été mise en place en France depuis les années 60 ». Il donne l'exemple du bassin



Séance de travail de la commission internationale du comité de bassin.

du Dong Naï (affluent du Mékong) au Vietnam où s'est constitué un comité de bassin. « Nous avons pu aider à la mise en place d'une démarche concertée avec les usagers de l'eau sur ce bassin pilote. Elle permet d'aboutir à une solidarité par grand bassin pour améliorer la qualité de l'eau et gérer au mieux la quantité. Ce soutien permet de faire monter en puissance une organisation positive ».

### Coopération de solidarité: accès à l'eau et à l'assainissement

« La coopération de solidarité est le fait d'aider directement l'accès à l'eau par des investissements très concrets sur le terrain » rappelle Serge Lepeltier. En plus des équipements apportés aux populations qui en sont démunies, des actions de formation leur permettent de prendre en charge le fonctionnement et l'entretien des installations créées. Les zones d'intervention géographique prioritaires sont l'Afrique subsaharienne, en particulier francophone, la Méditerranée, en particulier les pays du Maghreb, les pays candidats à l'accession à l'Union européenne, le Vietnam, le Laos, le Cambodge, les Pays des plus défavorisés de l'arc Caraïbes, les pays touchés par des catastrophes exceptionnelles.

80 % de ces projets sont portés par des associations ou ONG, 20 % par des collectivités. Depuis 2006, l'agence de l'eau a apporté près de 6 millions d'euros pour ce type d'actions, soit aujourd'hui 145 projets aidés répartis sur 15 pays d'Afrique, d'Asie et de la zone Caraïbes. Les deux tiers des aides portent sur l'eau potable, le tiers restant sur l'assainissement seul

ou couplé avec l'eau potable. « Même si nous n'avons pas encore atteint les 1 % de notre budget, progressivement nous montons en puissance » précise Serge Lepeltier.

### Relations publiques internationales: présenter l'expérience française de gestion par bassin

L'agence de l'eau reçoit régulièrement des délégations de différents pays (République Tchèque, Malte, Corée du Sud, Japon, Sénégal, Algérie...) pour leur présenter l'expérience française de gestion de l'eau par bassin. Tous les ans, ce sont six à huit délégations étrangères de tous les continents qui sont accueillies.

### Loi du 1 % dite « Oudin-Santini »: des actions de coopération internationale par les acteurs de l'eau

« L'eau est devenue une préoccupation mondiale dont l'urgence ne faiblit pas » nous rappelle Jacques Oudin, sénateur honoraire et président de la commission « coopération internationale » du comité de bassin. La loi relative à « la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement » est ratifiée le 9 février 2005. Les acteurs concernés par cette loi sont les collectivités territoriales, les communes, les établissements publics de coopération intercommunale, les syndicats mixtes chargés de l'eau potable et de l'assainissement, les agences de l'eau. Chaque acteur peut consacrer jusqu'à

1 % des ressources affectées aux budgets d'eau potable et d'assainissement à des actions de coopération avec des collectivités territoriales étrangères.

« C'est une contribution volontaire, il ne s'agit pas de taxes obligatoires; elle est ciblée et affectée à l'eau et à l'assainissement uniquement » nous précise Jacques Oudin. « Il s'agissait de régulariser et dynamiser les engagements des acteurs de l'eau en faveur du développement des pays du Sud ».

« Les agences de l'eau ont montré l'exemple: quand 1 euro est mobilisé, ce sont 3 euros qui sont apportés par d'autres contributeurs. Cet effet levier est non négligeable ». Actuellement 19 millions sont apportés chaque année à ces actions de coopération, dont 12 millions par les agences de l'eau et 7 millions par les collectivités.

Même si le plafond de 1 % ne sera peut-être jamais atteint, pour Jacques Oudin l'objectif « raisonnable », est d'atteindre 30 millions d'euros par an. Actuellement 300 acteurs sont engagés et 88 % des aides sont versées par 20 opérateurs seulement. Pour mobiliser les petites collectivités, l'auteur de la loi propose de « mutualiser les fonds favorisant le regroupement des petites collectivités ». Il souhaite aussi étendre la loi « aux pays européens, voire au monde ». ■



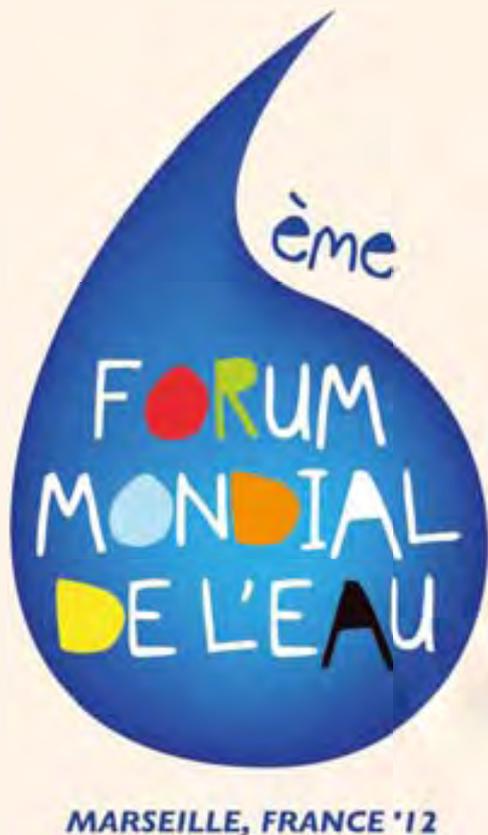
Jacques Oudin,

Sénateur honoraire et président de la commission « coopération internationale »

### Orientations pour le 10<sup>e</sup> programme: atteindre 0,7 % du montant des redevances

La commission « coopération internationale » proposera au comité de bassin d'atteindre pour le 10<sup>e</sup> programme (2013 – 2018), 0,7 % du montant des redevances perçues par l'agence. Actuellement le montant atteint est de 0,45 %. L'objectif fixé par les Nations unies pour l'aide au développement est de 0,7 %. Sur les 12 millions d'euros que représentera le budget de coopération internationale pour les 6 années du programme, un maximum de 20 % sera attribué pour la coopération institutionnelle (avec le Brésil, la Hongrie, le Mali, le Burkina Faso, le Vietnam, le Laos et le Cambodge). Les membres de la commission étudieront les plans d'actions bisannuels qui leur seront présentés. □

Les agences de l'eau ont montré l'exemple: quand 1 euro est mobilisé, ce sont 3 euros qui sont apportés par d'autres contributeurs. Cet effet levier est non négligeable. »



## LE TEMPS DES SOLUTIONS

Après La Haye en 2000, Kyoto en 2003, Mexico en 2006 et Istanbul en 2009, le Forum mondial de l'eau s'installe en France pour sa 6<sup>e</sup> édition. Elle se tiendra à Marseille du 12 au 17 mars 2012, et les organismes de bassin français y joueront un rôle tout particulier.

Le Forum mondial de l'eau est organisé tous les trois ans sous l'égide du Conseil mondial de l'eau. Ouvert à tous les acteurs du domaine de l'eau, il constitue pendant une semaine « un espace foisonnant » sur les différentes problématiques liées à l'eau, depuis l'accès à l'eau et à l'assainissement jusqu'à la préservation et au partage des ressources. Il vise quatre objectifs :

1. donner à l'eau la place qu'elle mérite dans l'agenda politique local, national et international,
2. promouvoir les solutions aux problèmes de l'eau du 21<sup>e</sup> siècle,
3. formuler des propositions et engagements concrets et les porter à l'attention du monde,
4. générer un fort engagement politique et citoyen.

À Istanbul en 2009 le Forum a réuni plus de 25 000 acteurs. Il a notamment débouché sur un « Pacte d'Istanbul » signé par quelque 700 collectivités dans 47 pays. Ces collectivités se sont engagées à définir des objectifs concrets et à en rapporter les progrès lors du Forum de Marseille.

### Passer de débats sur les enjeux à des engagements sur les solutions

Les précédents Forums ont permis de diagnostiquer tous les grands problèmes auxquels sont confrontés les pays développés ou en développement. Du Forum de Marseille on attend des progrès significatifs dans trois domaines : l'accès effectif à l'eau et à l'assainissement, la coopération transfrontalière et l'implication des collectivités locales.

### Comment se prépare le Forum mondial de l'eau ?

Au plan institutionnel, l'organisation associe le Conseil mondial de l'eau, un comité international du Forum et un comité national français. Des commissions au niveau international et au niveau français préparent les contributions. Parmi celles-ci la commission « autorités locales » est présidée par Serge Lepeltier, président du comité de bassin Loire-Bretagne, ancien ministre et maire de Bourges. Elle vise à renforcer la mobilisation des collectivités, départements et régions, mais aussi commissions locales de l'eau, établissements de bassin, comités de bassin.

### Démultiplier les initiatives : la labellisation de projets et d'événements

Le 6<sup>e</sup> Forum souhaite promouvoir des actions et des événements pour sensibiliser le public et renforcer l'implication des citoyens : découvertes, festivals, conférences, expositions, manifestations culturelles... Ces événements se dérouleront avant le Forum ou pendant, mais au plus tard en mars 2012.

### Les agences de l'eau se mobilisent

Elles soutiennent des événements visant à promouvoir des actions concrètes d'ici à mars 2012. Objectifs : inciter les collectivités locales à signer le pacte d'Istanbul pour l'eau et à s'engager dans des actions de coopération décentralisée.

Découvrez le calendrier des événements sur le site des agences de l'eau [www.agencesdeleau.fr](http://www.agencesdeleau.fr)

### Que se passera-t-il au Forum ?

- des sessions officielles,
- des forums des enfants et des jeunes,
- des événements culturels et de prise de conscience,
- la remise des prix du Forum à des personnalités, des politiques publiques, des organisations de terrain,
- un salon-exposition. ■

En savoir plus :

[www.worldwaterforum6.org](http://www.worldwaterforum6.org)

# LE PACTE D'ISTANBUL POUR L'EAU

Le Pacte d'Istanbul pour l'eau est un accord non contraignant, invitant maires et élus de collectivités locales du monde entier à formuler un engagement commun pour la gestion des ressources en eau face aux changements mondiaux, afin d'encourager les actions en faveur de l'eau et de l'assainissement.

Réunis à Istanbul en mars 2009, les maires et autorités locales et régionales des différentes parties du monde ont proposé un Pacte d'Istanbul pour l'eau en vue de développer des stratégies de gestion mieux adaptées aux changements de la planète.

La première partie du Pacte comprend une déclaration et la seconde, des lignes directrices pour guider l'action au niveau local et régional.

En mai 2011, plus de 700 villes de 47 pays avaient déjà signé le Pacte d'Istanbul, dont :

- Amériques : Buenos Aires, Mexico, São Paulo, Quito
- Afrique : Entebbe, Lomé, Le Cap, Saint-Louis, Muleba, Nouakchott, Kisumu, Kampala
- Asie : Incheon, Baguio, Jakarta, Osaka
- Europe : Paris, Barcelone, Marseille, Berlin, Vienne
- Australasie : Brisbane

Cependant le nombre de signataires français n'est pas à ce jour à la hauteur du rôle que joue la France dans le domaine de l'eau.

## Comment adhérer ?

L'adhésion doit être validée par l'autorité compétente (délibération de l'assemblée de la collectivité).

Le formulaire d'adhésion disponible en français, anglais, espagnol et portugais doit être retourné au Conseil mondial de l'eau. ■

## En savoir plus :

[www.worldwaterforum6.org/fr](http://www.worldwaterforum6.org/fr)  
rubrique [signez-le-pacte-distanbul-pour-leau](#)

*Je fais le vœu que d'autres collectivités emboîtent le pas. »*

**Serge Lepeltier**



À l'issue de la rencontre de l'eau du 13 septembre 2011, Bernard Witasse, vice-président d'Angers Loire métropole, et Serge Lepeltier au nom de Bourges Plus ont signé l'adhésion de leur collectivité au Pacte d'Istanbul.

13 septembre 2011 à Angers - Les participants à la rencontre de l'eau sur la coopération décentralisée en Loire-Bretagne.

# UNE RENCONTRE DE L'EAU POUR LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE EN LOIRE-BRETAGNE

La rencontre de l'eau organisée par l'agence le 13 septembre 2011 a été labellisée par le comité international du forum mondial de l'eau.

« Je remercie particulièrement les intervenants de cette journée. Leurs investissements sur le terrain sont de bons exemples pour montrer que les choses peuvent se faire.

Serge Lepeltier

Présidée par Serge Lepeltier, cette rencontre organisée le 13 septembre 2011 à Angers par l'agence de l'eau préparait le Forum mondial de l'eau de Marseille 2012. Elle a réuni 200 représentants des collectivités et associations acteurs de la coopération décentralisée pour l'eau dans le cadre de la loi « Oudin-Santini ». Les pays partenaires de l'agence de l'eau étaient également présents : Hongrie, Brésil, Burkina Faso, Mali, Vietnam, Cambodge et Laos.

Les objectifs de cette rencontre :

- apporter le témoignage de collectivités locales, associations et ONG qui ont promu des solutions de coopération pour l'eau et donner envie de rejoindre le mouvement ainsi créé,
- faire connaître les partenariats institutionnels pour la gestion intégrée des ressources en eau,
- présenter le 6<sup>e</sup> Forum mondial de l'eau à Marseille, 12-17 mars 2012, et inviter les collectivités et associations à se joindre à cette manifestation,
- promouvoir le Pacte d'Istanbul pour l'eau et inviter les collectivités à y adhérer.

À l'issue de cette rencontre, Bernard Witasse, vice-Président de Loire-Angers-Métropole, et Serge Lepeltier, maire de Bourges ont signé l'adhésion de leur collectivité au Pacte d'Istanbul.

« Je remercie particulièrement les intervenants de cette journée. Leurs investissements sur le terrain sont de bons exemples pour montrer que les choses peuvent se faire » conclut Serge Lepeltier. ■

Découvrez les interventions de la rencontre sur le site internet de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, [www.eau-loire-bretagne.fr](http://www.eau-loire-bretagne.fr), rubrique Les rendez-vous de l'eau/ Les rencontres





# PARTENARIAT INSTITUTIONNEL: UN INTÉRÊT RÉCIPROQUE

L'objectif de la coopération institutionnelle est de partager avec d'autres organismes de bassin les expériences en matière de gestion des ressources en eau. Elle s'adresse aux pays en voie de développement mais aussi, dans le cadre de la mise en œuvre de la directive cadre sur l'eau, aux pays qui ont récemment intégré l'Union européenne.

Les agences de l'eau interviennent sous la forme de missions, séminaires, stages, visites techniques, alternativement en France et dans les pays partenaires. Cette collaboration est formalisée par des accords de partenariat ou de jumelage. Les agences de l'eau interviennent sur leurs principaux métiers :

- la gestion intégrée des ressources en eau par bassin fondée sur la concertation entre tous les acteurs de l'eau ;
- le système d'information sur l'eau - production et mise à disposition de données sur les eaux souterraines, superficielles et côtières ;
- la fiscalité environnementale - redevances et subventions ;
- la planification des objectifs environnementaux d'un bassin versant ;
- les politiques d'aides financières pour lutter contre la pollution ou protéger les ressources en eau ;
- les actions de communication ou de formation.

Les programmes de coopération sont établis « sur mesure », en fonction des besoins exprimés par chaque pays ou organisme bénéficiaire.

L'agence de l'eau Loire-Bretagne entretient depuis de nombreuses années des partenariats avec la **Hongrie** et le **Brésil**. Elle a aussi choisi d'intervenir sur deux zones géographiques prioritaires : le bassin du Niger, avec ses problèmes de sécheresse importants et récurrents, et le bassin du Mékong, avec une situation en quantité et en qualité qui se dégrade. En 2009, une convention de partenariat a été signée avec l'agence de bassin du fleuve Niger (ABFN) au **Mali** ; en 2010 un protocole avec l'agence de l'eau du Nakanbé au **Burkina Faso**. Ces deux conventions visent à développer des actions communes dans le domaine de la gestion intégrée des ressources en eau. En 2010, le partenariat avec le **Laos** se concrétise. L'agence de l'eau et l'Office international de l'eau viennent en appui à la constitution d'un comité de bassin, d'une agence de l'eau et d'un Sdage sur le fleuve de la Nam Ngum, affluent du Mékong. Une action similaire est également en cours depuis 2009 sur un bassin pilote, le Dong Nai au **Vietnam**. Un partenariat avec le **Cambodge** devrait être signé en 2012. ■

## La gestion intégrée des ressources en eau : la « GIRE »

La gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) vise à une gestion durable et adaptée des ressources en eau. L'unité de gestion de la GIRE est le bassin hydrographique. Elle souligne l'importance d'impliquer tous les acteurs concernés du bassin. Elle fait adhérer les usagers en les faisant participer au financement de cette gestion.

La démarche de la GIRE est le plus souvent appliquée dans les partenariats institutionnels de l'agence de l'eau. ■



Michèle Stern

# HONGRIE UN BASSIN TRANSFRONTALIER AU CŒUR DE L'EUROPE

La Hongrie a une situation hydrologique particulière et complexe car tributaire de ses pays voisins. Son entrée dans l'Union européenne l'oblige à mettre en place la directive cadre sur l'eau.



Jean-Louis Albert

**Joseph Gayer,**

Conseiller auprès du secrétaire d'État chargé de l'environnement et de l'eau

« Sur la participation du public, les expériences françaises ont été d'une importance capitale. »

## Carte d'identité de la Hongrie

- Superficie: 93 030 km<sup>2</sup>
  - Population: 10 000 000 habitants
  - Capitale: Budapest
- 200 lacs naturels et artificiels dont le lac Balaton, plus grand lac d'eau douce d'Europe centrale. C'est un pays riche en eaux thermales.
- Climat: continental avec des hivers froids et des étés très chauds.

La gestion de l'eau est basée sur le même principe qu'en France, une approche par bassin versant. La gouvernance est menée par le ministère de l'environnement et de l'eau et l'autorité nationale de l'eau. Elle coordonne les 12 « directorates », équivalents à des sous-bassins. Sur le terrain, ces sous-bassins ont en charge la gestion de l'eau. Quand la Hongrie rejoint l'Union européenne en 2004, ils ont pour obligation de mettre en œuvre la directive cadre sur l'eau (DCE) sur leur territoire. Le pays développe alors les outils de la DCE: état des lieux, programme de mesures et consultation du public.

« La lutte contre les crues et l'application de la directive cadre sur l'eau sont les points communs de la Hongrie et de la France », affirme Joseph Gayer, conseiller auprès du secrétaire d'État chargé de l'environnement et de l'eau.

En 2008 l'agence de l'eau a signé un jumelage avec l'autorité nationale et les deux « directorates » de Szombathely et de Debrecen. La DCE est au centre de cette coopération. « Sur la participation du public, les expériences françaises ont été d'une importance capitale » précise Joseph Gayer. D'autres sujets sont évoqués lors de séminaires: la protection contre la pollution d'origine industrielle et agricole, les différents traitements des eaux, la protection contre les inondations.

25 % de la population hongroise vit en effet dans les plaines inondables. Pendant le mois traditionnel de l'environnement, à Budapest, en 2009, les échanges ont porté sur les instruments économiques de la DCE. Et, un an après, le thème des redevances a été abordé. « Tout cela peut contribuer à l'amélioration de la gouvernance de l'eau en Hongrie » conclut Joseph Gayer.

## Le Danube : une interdépendance hydrologique

La Hongrie est tributaire de pays en amont pour son approvisionnement en eau (96 % des réserves d'eau de surface proviennent de l'extérieur du pays). Avec 2850 km, le Danube est le fleuve le plus long d'Europe et c'est une importante voie fluviale. Ce bassin de 801 463 km<sup>2</sup> couvre entièrement ou partiellement 19 pays. La Hongrie est au cœur de ce bassin. Sa gestion est complexe: diversité économique et politique des 19 pays et différents degrés d'intégration européenne. Malgré cela, un plan de gestion du Danube a été réalisé. Dans le cas de fleuves transfrontaliers, la directive cadre sur l'eau exige que les États membres produisent un seul plan de gestion du bassin. Le plan de gestion du Danube est le plus international au monde. ■





# BRÉSIL GÉRER L'EAU PAR BASSIN VERSANT : LES PREMIERS PAS

Michèle Stern

Décentralisation et gestion par bassin hydrographique sont les principes appliqués par le consortium des bassins Piracicaba, Capivari et Jundiaí. Une première expérience avec des résultats convaincants.



Jean-Louis Aubert

**Alexandre Luis Almeida Vilella,**  
directeur technique du Consortium PCJ

« La gestion de l'eau par bassin versant est fondamentale pour résoudre les conflits d'usage. »

« Le consortium intercommunal des bassins Piracicaba, Capivari et Jundiaí (PCJ), créé en 1989, a mis en place des redevances et collecte 18 millions d'euros par an depuis 2005. Il fonctionne comme une agence de l'eau » précise Alexandre Luis Almeida Vilella, directeur technique du Consortium PCJ.

3 comités de bassin sont présents sur ce territoire de 15 320 km<sup>2</sup>. Environ 92 % du bassin sont situés dans l'État de São Paulo et 8 % dans celui de Minas Gerais. Il réunit 43 villes et 28 importantes industries et 5 millions d'habitants. Le consortium PCJ, délégué par ces 3 comités de bassin fait office d'agence de l'eau. Au Brésil, depuis la loi sur l'eau adoptée en 1997 plus de 150 comités de bassin ont été créés, une demi-douzaine d'agences de l'eau et un conseil national des ressources en eau. Décentralisation, démocratie et bassin hydrographique comme unité de planification sont ses principes.

La mise en place d'une gestion décentralisée et d'une planification par bassin hydrographique bouscule la gouvernance du pays. En effet, le Brésil, presque la moitié du continent sud-américain (et 17 fois la France métropolitaine), est formé de 26 États fédérés et d'un district fédéral Brasília. Les rivières et fleuves qui traversent plusieurs États sont gérés au niveau national à Brasília et les cours

d'eau situés dans un seul État sont gérés par l'État lui-même. Alexandre Luis Almeida Vilella est convaincu que « la gestion de l'eau par bassin versant est fondamentale pour résoudre les conflits d'usage ».

### La redevance, un levier pour financer l'assainissement

En 2005, sur les bassins PCJ, un système de redevances pour les usages de l'eau est instauré. Principal instrument de la gestion de l'eau, c'est une source de financement pour l'assainissement. En 1989, le taux de dépollution était de 3 %. Il est aujourd'hui supérieur à 45 %. Une belle avancée. Les autorités souhaitent atteindre 70 % en 2015. Un objectif ambitieux.

L'agence de l'eau a signé en 2006, un protocole d'accord avec le consortium PCJ lors de la manifestation de Pollutec à Lyon. Cette coopération porte sur des échanges de pratiques : fonctionnement d'un comité de bassin et d'une agence de l'eau, système de redevances, suivi de la qualité des eaux, système d'information et modèles de simulation pour la gestion des bassins hydrographiques.

Les perspectives de la coopération : étendre l'expérience à d'autres bassins et rechercher des financements croisés pour mener des actions communes de solidarité à Haïti et en Afrique. ■

### Carte d'identité du Brésil

- Superficie : 8 500 000 km<sup>2</sup>
- Population : 193 000 000 habitants
- Capitale : Brasília
- Climat : saison pluvieuse de novembre à mai, pluies abondantes sur les forêts du nord. Le sud a des étés chauds et des hivers froids en juillet et août. Climat plus tempéré en bord de mer et en altitude.



# PARTENARIAT INSTITUTIONNEL EN AFRIQUE

L'agence de l'eau Loire-Bretagne entretient ces dernières années des partenariats constructifs avec le Mali et plus récemment avec le Burkina Faso, deux pays situés sur le bassin du Niger.



## Le bassin du Niger

Sur 4 200 km, le Niger, nommé « Djoliba » (qui signifie « fleuve des fleuves »), est le troisième plus long fleuve d'Afrique après le Nil et le Congo. Son bassin hydrographique est de 2 274 000 km<sup>2</sup> (soit quatre fois la France). Il traverse neuf pays, de la Guinée au Nigeria. Entre KéMacina et Tombouctou, au Mali, son débit est réduit, il inonde une vaste plaine de près de 40 000 km<sup>2</sup> (lors des hautes eaux) : c'est le delta intérieur du Niger.

Le Niger se dégrade rapidement du fait de son ensablement, de la pollution de ses eaux par les activités humaines, de la prolifération de plantes aquatiques (jacinthes d'eau) et de la multiplication des barrages. À cela s'ajoutent les sécheresses récurrentes qui nuisent aux activités humaines (alimentation en eau potable, irrigation...). Plus de 100 millions de personnes comptent cependant sur lui pour subvenir à leurs besoins, et la population s'accroît d'environ 2,5 % par an.

Pour sauvegarder le fleuve et ses affluents, le Mali crée en 2002 l'agence du bassin du fleuve Niger (ABFN), rattachée au ministère de l'environnement et de l'assainissement. L'ABFN aménage les berges, lutte contre les plantes aquatiques proliférantes, œuvre contre l'ensablement et les pollutions. Elle est aussi chargée de concevoir un mécanisme financier de perception et de gestion des redevances sur les pollutions et l'utilisation des eaux.

## Au Burkina Faso, le bassin du Nakanbé

En 2001, la loi d'orientation relative à la gestion de l'eau marque une étape de rénovation profonde de la gestion de l'eau au Burkina Faso. Elle impulse une approche patrimoniale et décentralisée de la gestion de l'eau. Agences de l'eau et comités de bassin se mettent en place depuis 2007 dans les quatre bassins versants nationaux. L'agence de l'eau du Nakanbé est la première au Burkina. ■



Michel Stein

# BURKINA FASO UNE HISTOIRE DE DEUX BASSINS : LOIRE-BRETAGNE ET NAKANBÉ

« Rencontre de deux institutions, de deux peuples, une histoire qui a de beaux jours devant elle pour une meilleure gestion des ressources en eau ».

« En tant que pionnière, l'agence de l'eau du Nakanbé n'a qu'un seul devoir; celui de réussir ! » conclut Dibi Millogo, directeur général de l'agence de l'eau du Nakanbé lors de son intervention à l'atelier sur la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE). Créée le 22 mars 2007 – journée mondiale de l'eau – l'agence de l'eau du Nakanbé est la première agence de l'eau du pays. Le Nakanbé draine toute la partie centrale et le nord du plateau central et ne coule que pendant la saison des pluies. Il concerne sept régions au centre du pays et une superficie de 60 337 km<sup>2</sup> (un peu plus du quart de la superficie du Burkina). Le bassin du Nakanbé est très sensible. Il supporte une forte concentration d'activités économiques et compte plus de 400 barrages, dont le plus important du pays (le Bagré avec 1 700 M m<sup>3</sup>). Plus de 30 % de la population vit sur ce bassin, dont les 1,48 million d'habitants de Ouagadougou.

Amener les acteurs de l'eau à une gestion concertée, intégrée, équilibrée et durable des ressources en eau du bassin hydrographique du Nakanbé, c'est la mission de cette agence de l'eau.

## Un premier comité de bassin au Burkina

« La mise en œuvre de la GIRE demande beaucoup de patience, d'explications et

des actions concrètes sur le terrain » précise Dibi Millogo. La loi sur l'eau est ratifiée en 2001, cinq agences de l'eau sont créées en 2007-2008 et, en février 2009, le comité de bassin du Nakanbé se réunit pour la première fois. 45 personnes le composent : 15 représentants de l'État, 15 représentants des collectivités territoriales et 15 représentants des usagers. Le 5 octobre 2010, un protocole d'accord est signé entre l'agence de l'eau du Nakanbé et l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Des actions sont mises en place : élaboration d'un Sdage, collecte des redevances, coopération décentralisée en matière d'eau potable et l'assainissement...

Le programme d'actions 2012-2013 consolidera la démarche de gestion intégrée des ressources en eau menée sur le bassin du Nakanbé. Le rôle des acteurs sera renforcé avec l'implication du comité de bassin et des comités locaux de l'eau. La gestion des données sur l'eau quasi absente actuellement sera améliorée. La méthode de planification en particulier pour gérer les barrages sera approfondie avec une expérience pilote sur le bassin. Le « pays des hommes intègres » aura ainsi toutes les clefs pour mener à bien la GIRE à l'échelle de l'ensemble du territoire. ■



Jean-Louis Aubert

## Dibi Millogo,

Directeur général de l'agence de l'eau du Nakanbé

La mise en œuvre de la GIRE demande beaucoup de patience, d'explications et des actions concrètes sur le terrain. ”

## Carte d'identité du Burkina Faso

- Superficie : 274 200 km<sup>2</sup>
- Population : 14 800 000 habitants
- Capitale : Ouagadougou
- Climat : climat tropical de type soudano-sahélien avec des grandes variations pluviométriques. La température varie de 16 à 45 degrés.



# LE MALI PROTÉGER L'EAU DU NIGER ET SES HABITANTS

Michèle Stern

Site des teinturiers à Bamako.

Échanges de savoir-faire sur la gestion de l'eau, sur les mécanismes financiers des agences de l'eau, expertise des teintureriers de Bamako, actions de coopération pour protéger la ressource en eau.



Elmehdi Ag Hamita,  
directeur adjoint de l'ABFN

« Ce voyage d'étude a permis d'approfondir mes connaissances sur la gestion d'une agence de l'eau. »

## Carte d'identité du Mali

- Superficie: 1 241 238 km<sup>2</sup>
- Population: 15 000 000 habitants
- Capitale: Bamako
- Climat: domaine saharien à l'extrême nord avec des pluies rares. Au centre, domaine sahélien avec une pluviométrie faible. Le sud appartient au domaine nord-soudanien avec des précipitations qui culminent en juillet et en août (1 400 mm par an).

Une rencontre en 2008 avec le ministre de l'environnement et l'assainissement, Ag Alhassane, et l'idée de partenariat germe. Un an après, à Bamako, l'agence de bassin du fleuve Niger (ABFN) et l'agence de l'eau signent « le protocole d'accord pour le développement d'actions communes dans le domaine de la gestion intégrée des ressources en eau ».

Des échanges d'expériences sur la gestion de l'eau, des missions techniques au Mali et en France, des formations, des actions de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement sont réalisés.

Au Mali, environ 50 % des habitants ont accès à l'eau potable et le système de traitement des eaux usées est pratiquement inexistant. Les mesures réalisées par la direction nationale de l'hydraulique et de l'énergie du pays montrent que les eaux souterraines proches de Bamako sont fortement polluées (mercure, plomb et autres substances toxiques). C'est le second pays le plus vaste d'Afrique de l'Ouest. Le fleuve Niger le traverse sur 1 750 km et son bassin au Mali couvre 570 000 km<sup>2</sup>. Le fleuve assure l'irrigation du coton, de l'arachide et du riz.

**Des teintureriers plus « propres »**  
Des activités comme la teinturerie sont aujourd'hui en expansion. La création

d'emplois, l'exportation de tissus sont positifs pour le pays. Teindre le bassin<sup>1</sup> est une spécialité des femmes maliennes et les teintures de Bamako sont reconnues pour leur qualité dans toute la région. Mais cette activité génère une quantité d'effluents chimiques qui ont des répercussions sur la santé et sur l'environnement, notamment sur les eaux du Niger. En 2009, l'agence de l'eau se rend à Bamako pour une expertise sur le traitement des effluents de teinturerie. Les nombreux ateliers de teinture seront rassemblés dans deux à trois ateliers proches du fleuve pour pouvoir traiter les effluents. Les travaux sont actuellement engagés.

La même année, Elmehdi Ag Hamita, directeur adjoint de l'ABFN, passe deux semaines sur le bassin Loire-Bretagne entre visites de terrain et découverte du fonctionnement d'une agence de l'eau. « Ce voyage d'étude m'a permis d'approfondir mes connaissances sur la gestion d'une agence de l'eau, notamment en ce qui concerne la mise en place d'un mécanisme financier de perception et d'utilisation de la redevance ». Depuis, un décret est sur le point de créer des redevances au Mali. Et une démarche de gestion intégrée de la ressource en eau sur un bassin pilote est à l'étude. ■

<sup>1</sup> Tissu damassé en coton brillant utilisé pour confectionner les vêtements en Afrique de l'Ouest.





# TROIS BASSINS PILOTES SUR LE MÉKONG

L'agence de l'eau Loire-Bretagne a retenu le bassin du Mékong comme l'une des zones d'interventions prioritaires. Sur ce bassin, l'objectif est de définir, avec les autorités locales, une méthodologie et des outils de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) sur trois bassins pilotes : le Dong Naï au Vietnam, le Stung Sen au Cambodge et la Nam Ngum au Laos.

Avec près de 4 800 km, le Mékong est le plus long fleuve d'Asie du Sud-Est. Le « *fleuve tumultueux* » prend sa source sur le plateau tibétain, traverse la Chine, la Birmanie, le Laos, la Thaïlande, le Cambodge, et rejoint la mer de Chine à l'extrémité sud du Vietnam. Il prend alors le nom de « *fleuve des neuf dragons* », symbolisant les neuf branches qui se jettent dans la mer. Son bassin versant couvre une superficie de 795 000 km<sup>2</sup> (1,7 fois la France). La saison des pluies dure de juin à novembre et représente 80 à 90 % du flux total annuel.

Plus de 60 millions de personnes vivent et dépendent directement du bassin inférieur, au Cambodge, au Laos, en Thaïlande et au Vietnam pour l'eau potable, leur alimentation, leur transport et leur énergie.

Au Vietnam, le delta du Mékong représente un tiers de la production de riz du pays et un tiers du produit intérieur brut. Le lac Tonle Sap au Cambodge est l'une des zones de pêche en eau douce les plus importantes de la planète. Il permet de nourrir les habitants de ce pays, pourtant l'un des plus pauvres au monde.

Le Laos est souvent identifié comme le château d'eau de l'Asie du Sud-Est. Avec le Mékong et ses affluents, le Laos dispose d'un important potentiel en énergie hydroélectrique.

Carte 1. Bassin versant du Mékong



Réalisation : Laboratoire de cartographie, Département de géographie, Université Laval

La gestion de l'eau à l'échelle du bassin du Mékong est complexe. Elle doit articuler les différentes activités et enjeux de ressource en eau (pêche, irrigation, industrie minière, besoins domestiques et industriels, tourisme) et prendre en

compte le cadre politique des six pays traversés par le fleuve. Les expériences de ces trois bassins pilotes pourront aider à mettre en œuvre dans chacun des pays une véritable gestion par bassin. ■



# VIETNAM LES ACTEURS DU DONG NAÏ SE SONT RASSEMBLÉS

Baie d'Halong

Sur le bassin du Dong Naï, une assemblée de bassin vient de se constituer. Cette préfiguration d'un comité de bassin est une première pour le pays.



Jean-Louis Aubert

**Madame Thao,**

ministère des ressources naturelles et de l'environnement

“ Pour le Vietnam, la gestion des ressources en eau est un vrai défi.

« Pour le Vietnam, la gestion des ressources en eau est un vrai défi » déclare Madame Thao, de la division des sciences de la technologie et de la coopération internationale au ministère des ressources naturelles et de l'environnement. La pluviométrie au Vietnam est des plus élevées au monde et elle est très inégalement répartie dans l'espace et dans le temps. Le réseau fluvial du pays est essentiellement transfrontalier.

Le Dong Naï est le troisième grand fleuve du Vietnam. Son bassin, situé au sud du pays, s'étend sur 50 000 km<sup>2</sup>, soit 15 % du territoire. 16 millions d'habitants y vivent, dont la moitié en zones urbaines.

Il n'existe pas de dispositif efficace d'épuration des eaux usées domestiques et industrielles. L'eau du fleuve est polluée et les besoins en eau ne cessent d'augmenter. Le bassin du Dong Naï est la zone économique la plus développée du Vietnam avec des zones industrielles, de nombreuses PME, d'importantes cultures et la production d'hydroélectricité.

### Créer la concertation

« Le Vietnam a une mauvaise gestion des ressources en eau » précise Madame Thao. C'est pourquoi les actions de coopération portent seulement sur un projet pilote, celui du bassin du Dong Naï. L'objectif est de mettre en place sur ce bassin une

démarche concertée avec les usagers de l'eau en respectant ressources et besoins. Il s'agit d'accompagner la révision du cadre législatif vietnamien et la création d'organismes de bassin.

Ce projet pilote est co-géré par les autorités françaises et vietnamiennes. Les deux agences de l'eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie suivent ce projet de près. Sur les aspects données et Sdage, deux bureaux d'études (SCE et Asconit) interviennent pour le compte des Vietnamiens.

Un premier séminaire en 2009 à Hanoï a permis d'échanger sur l'application de la gestion intégrée de l'eau en France et au Vietnam. Les concepts de la directive cadre sur l'eau sont utilisés comme référence pour l'analyse du décret 120, nouvelle législation vietnamienne qui encadre la gestion de la ressource en eau depuis sa parution en décembre 2008. Sur le terrain, des colloques et des formations sont organisés. Et en 2010, un diagnostic des données sur l'eau est réalisé.

En juillet 2011, une réunion rassemble les différents acteurs de l'eau du bassin du Dong Naï. Depuis cette date, un comité de bassin existe. Après un premier bilan prévu en 2012, le plan d'action sera défini. À terme, il s'agit de créer une gestion de l'eau efficace au Vietnam. ■

### Carte d'identité du Vietnam

- Superficie : 335 000 km<sup>2</sup>
- Population : 87 848 000 d'habitants.
- Capitale : Hanoï.
- Climat : type tropical au sud et subtropical humide au nord, avec des moussons. L'humidité descend rarement en dessous de 85 % dans les plaines.



Michel Stein

# CAMBODGE LE TONLÉ SAP : UNE VIE RYTHMÉE PAR LES HAUTEURS D'EAU

Village flottant sur le Tonlé Sap

*Sur le bassin du Stung Sen, affluent du Tonlé Sap, un plan d'actions vient d'être défini avec l'autorité du Tonlé Sap pour concilier les divers usages du bassin. Un bassin étonnant qui régule les eaux du Mékong.*

Le Stung Sen est le plus grand affluent du lac Tonlé Sap. Situé entre le Mékong et le lac, le bassin de cette rivière de 508 km couvre 16 000 km<sup>2</sup>. 15 rivières affluent vers le lac Tonlé Sap. « *Sur la rivière Stung Sen, il y a deux projets de barrages hydro-électriques pour irriguer près de 130 000 hectares de terres cultivées et produire de l'électricité. 30 % seulement des habitants ont accès à l'eau potable* » précise Lim Puy, vice-président de l'autorité du Tonlé Sap, sous l'égide du ministère des ressources en eau et de la météorologie du Cambodge. Créée en juin 2009, l'autorité du Tonlé Sap s'est donnée comme priorité de gérer les ressources en eau du grand lac Tonlé Sap et de sa rivière du même nom pour anticiper les conflits d'usage entre la production d'énergie, l'irrigation, l'agriculture et les besoins des zones rurales et urbaines. Placée sous l'autorité du Premier ministre, cette structure devra constituer une banque de données sur toutes les activités humaines autour du lac pour préparer un plan d'aménagement qui concilie conservation et développement. Un rôle central dans la gestion de ce bassin.

## **Le phénomène renversant du lac Tonlé Sap !**

Le lac Tonlé Sap, désigné comme réserve de biosphère par l'Unesco en 1997, est le plus grand lac d'eau douce du Sud-Est asiatique. Il se déverse dans la rivière

Tonlé Sap et aboutit à Phnom-Penh. Son hydrologie surprenante dépend du régime du Mékong. À la saison des pluies (mi-mai à mi-octobre), les eaux gonflées du Mékong se déversent dans le lac Tonlé Sap en passant par la rivière Tonlé Sap. Son cours est alors inversé. Le lac déborde et inonde les plaines et les forêts. Sa superficie de 2 500 km<sup>2</sup> est multipliée par 7 avec un niveau d'eau qui varie de 1 à 9 mètres. Son débit est multiplié par 9 et atteint 35 000 m<sup>3</sup>/s lors des hautes eaux.

La vie de cette région est rythmée par ce phénomène hydrologique. Lors des décrues successives, les sédiments se déposent et fertilisent les terres agricoles. Et lors des crues, les terres agricoles sont recouvertes et les habitants pêchent. Le lac Tonlé Sap constitue l'une des zones de pêche en eau douce les plus importantes de la planète. « *70 000 à 80 000 tonnes de poissons d'eau douce sont pêchées dans le lac du Tonlé Sap* » précise Lim Puy. Le lac représente plus de 60 % des produits de la pêche du pays et fait vivre 3 millions d'habitants, soit 20 % de la population cambodgienne.

L'agence de l'eau Loire-Bretagne signera lors du Forum mondial de l'eau, en mars 2012, une convention de partenariat avec l'autorité du Tonlé Sap. Objectif : donner un rôle actif aux usagers du lac et les sensibiliser à la gestion durable de ses ressources. ■



Jean-Louis Aubert

**Lim Puy,**

vice-président de l'autorité du Tonlé Sap

*30 % seulement des habitants ont accès à l'eau potable. »*

## **Carte d'identité du Cambodge**

- Superficie : 181 035 km<sup>2</sup>
- Population : 14 138 000 d'habitants.
- Capitale : Phnom Penh
- Climat : type tropical à « saisons alternées ». Les pluies s'échelonnent de mai à novembre (près de 80 % des précipitations d'une année). Les températures s'échelonnent entre 10 °C et 38 °C.



Philippe Seguin

# LAOS

## VERS UNE ORGANISATION DE LA GESTION DE L'EAU

À l'amont de la Nam Song

Hydroélectricité, agriculture, pêche, eau potable, assainissement, tourisme... le bassin de la Nam Ngum est un bassin à forts enjeux. Une expérience, grandeur nature, pour organiser la gestion de l'eau au Laos.



Jean-Louis Aubert

**Lan Phousavanh,**

ministère de l'environnement et des ressources en eau et secrétariat du comité de bassin de la Nam Ngum

« Optimiser l'hydroélectricité, développer une irrigation durable et réduire les risques et les impacts des inondations », sont les priorités du premier plan de gestion de la ressource en eau du bassin de la Nam Ngum, nous précise Lan Phousavanh, du ministère de l'environnement et des ressources en eau et du secrétariat du comité de bassin de la Nam Ngum. À 90 km au nord de Vientiane, capitale du Laos, se trouve le barrage hydroélectrique Nam Ngum 1 (7 000 millions de mètres cubes) construit dans les années 1970. De multiples îlots parsèment le lac qui alimente le barrage ce qui en fait une forte attraction touristique. Le barrage assure environ 10 % des besoins en irrigation et la majeure partie des besoins en électricité du pays. Cette énergie est surtout exportée vers la Thaïlande et le Vietnam. Six barrages supplémentaires sont en projet. La diminution des stocks de poissons, la pénurie d'eau, mais aussi les inondations s'ajoutent à l'enjeu hydroélectrique. Et seulement 6 à 9 % des ménages sont raccordés au réseau d'eau potable et 30 % n'ont pas accès à l'assainissement. Le ministère des ressources naturelles a été créé au cours de l'été 2011. Les autorités du Laos ont pris conscience de la richesse de leur patrimoine aquatique, de la nécessité d'offrir l'eau potable et l'assainissement à la population, et des conflits d'usage potentiels liés à l'eau. Ils veulent organiser la gestion de l'eau.

### Le bassin de la Nam Ngum : gouvernance, financement et gestion des données

Le Nam Ngum est un des principaux affluents du Mékong au Laos. Son bassin s'étend sur environ 17 000 km<sup>2</sup> pour 500 000 habitants, et reçoit en moyenne 2 000 mm de précipitations par an. La coopération entre les autorités laotiennes et les agences de l'eau Loire-Bretagne, Rhin-Meuse et l'office international de l'eau a débuté en septembre 2011. Les expériences dans des bassins fluviaux français et européens ont été alors présentées. Puis, en novembre 2011, une mission d'experts a porté sur la démarche de mise en place du comité de bassin de la Nam Ngum, la mise en œuvre d'un plan de gestion, le processus de l'équilibre financier et la gestion des données.

L'expérience concrète réalisée sur le bassin de la Nam Ngum permettra au Laos de disposer des outils clefs pour gérer la ressource en eau : méthode, élaboration et mise en œuvre d'outils de planification, concertation des acteurs de l'eau au travers d'un comité de bassin, création d'un système de redevances reposant sur le principe pollueur-payeur, gestion des données.

Le pays veut organiser une première réunion d'un comité de bassin en 2012. Un décret de juin 2010 définit les comités de bassin et leurs activités. Sa composition est en cours de finalisation. À partir de l'exemple de la Nam Ngum, la stratégie nationale de la GIRE (gestion intégrée des ressources en eau) au Laos est en marche. ■

« Optimiser l'hydroélectricité, développer une irrigation durable et réduire les risques et les impacts des inondations. »

### Carte d'identité du Laos

- Superficie : 236 800 km<sup>2</sup>
- Population : 6 667 534 habitants
- Capitale : Vientiane
- Climat : type tropical, caractérisé par les moussons : une saison sèche d'octobre à avril, et une saison des pluies de mai à septembre. Les températures s'échelonnent de 15/20° en décembre-janvier, et de 30° en mars-avril.



Philippe Seguin

La Nam Song, affluent du Nam Ngum

# COOPÉRATION DE SOLIDARITÉ



**Michel Stein,**

chargé des relations internationales à l'agence de l'eau

« Ces évaluations montrent clairement le bien fondé et la réelle efficacité des aides sur la santé, sur la moindre pénibilité notamment pour les femmes par la proximité du point d'eau. Elles montrent aussi l'implication forte des associations (françaises et locales), des collectivités (Nord et Sud) ainsi que de la population bénéficiaire.

## Accès à l'eau : main dans la main avec les habitants

Construction ou réhabilitation de puits, installation de toilettes, irrigation de périmètres maraîchers... ces projets s'inscrivent dans une véritable perspective de développement. Ils contribuent à réduire les risques sanitaires, limitent la corvée d'eau des femmes et des petites filles, favorisent la scolarisation, permettent une diversification alimentaire, créent de l'activité au village.

Les associations qui les portent insistent sur le soutien de leurs partenaires des collectivités, ici en France, mais aussi sur la nécessité d'inscrire l'action dans la durée, pour construire les projets avec

les habitants, accompagner les changements d'habitude, former des équipes pour maintenir les équipements.

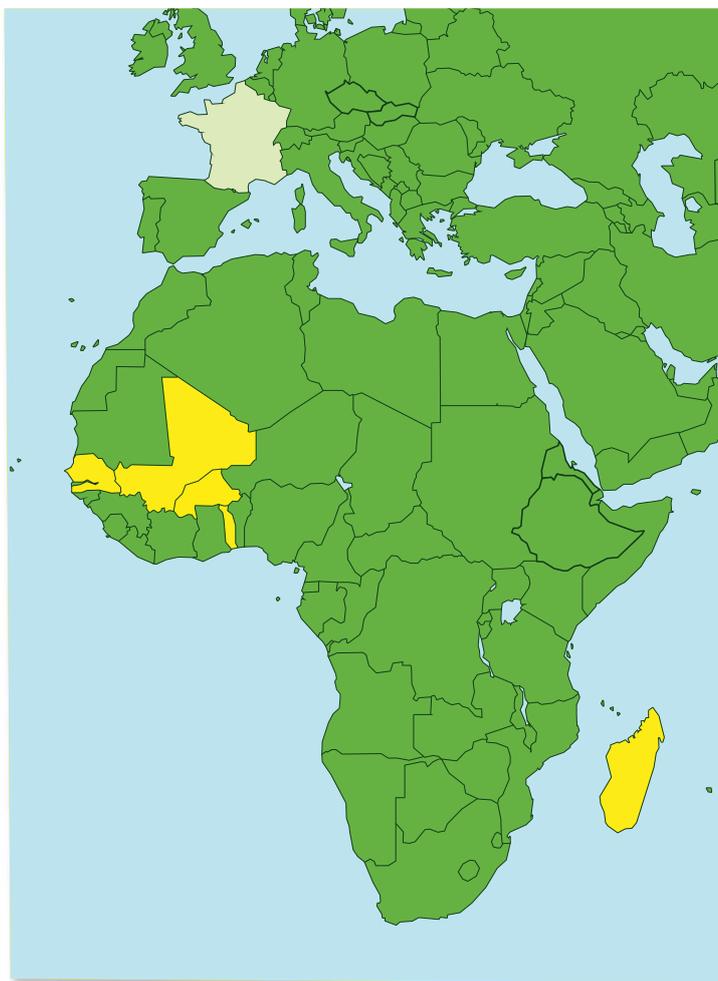
## Mission suivi et évaluation : fiabilité et pérennité des actions aidées

L'agence de l'eau effectue chaque année depuis 2008 une mission suivi et évaluation pour apprécier la qualité et surtout la pérennité des équipements financés. Michel Stein, chargé des relations internationales à l'agence de l'eau, fait le point sur les évaluations réalisées depuis 2008. « À ce jour 30 actions ont été évaluées au Burkina, au Mali, au Sénégal, au Togo, au Bénin et à Madagascar. Ces évaluations montrent clairement le bien fondé et la réelle efficacité des aides sur la santé, sur la moindre pénibilité notamment pour les femmes par la proximité du point d'eau. Elles montrent aussi l'implication forte des associations (françaises et locales), des collectivités (Nord et Sud) ainsi que de la population bénéficiaire. Et c'est bien cela

qui est un gage de réussite de la pérennité de ces projets ».

Début 2011, Michel Stein effectue une mission au Sénégal. Six actions sont alors évaluées. L'agence les a aidées pour un montant global de 333 200 euros. 96 000 personnes en ont bénéficié ! Michel Stein évoque les actions menées sur le secteur des Louly par l'association Vivre en brousse : « Ce projet réunit tous les atouts pour une pérennisation. Grâce aux actions de formation et de sensibilisation, aux investissements engagés, ce projet intègre à partir de l'eau les éléments essentiels du développement, à savoir le petit maraîchage, l'élevage, l'énergie... pour s'attaquer ensuite aux problèmes de l'éducation avec la construction d'une école, et de la santé, avec la mise en place d'un dispensaire ».

Le jury des Trophées de l'eau 2011, conquis par la qualité des actions menées par cette association, lui a décerné le 13 octobre 2011 un Trophée de l'eau au titre des actions de coopération décentralisée pour l'eau. ■





Thierry Mortrou/Caféine/conseil général du Cher

# AU MALI, COMMENT LES CITOYENS PRENNENT EN CHARGE LA GESTION DE L'EAU

*Le conseil général du Cher et la région Centre s'associent pour améliorer l'accès à l'eau des populations du cercle de Bankass. Objectif de leur coopération : soutenir la maîtrise d'ouvrage à travers le transfert de savoir-faire et des financements.*

Améliorer l'accès à l'eau pour les habitants du cercle de Bankass, c'est la vocation première du projet d'accord de coopération signé en 2008 entre le conseil général du Cher, la région Centre et le cercle de Bankass au Mali. Collectivité territoriale située dans la région de Mopti, au confluent du Niger et de son affluent le Bani, le cercle de Bankass affiche un net déficit en équipements hydrauliques. Une situation difficile lorsqu'on sait que le climat semi-aride est de type sahélien. L'accès à l'eau est donc un enjeu de taille. "Notre projet d'eau et d'assainissement a été mis en place en 2009. Il s'agit d'un programme triennal d'hydraulique villageoise qui s'achèvera en 2012", explique Jean-Pierre Saulnier, vice-président du conseil général du Cher.

L'action concerne près de 6 000 habitants répartis sur 5 communes et 11 villages. À l'origine, ce projet fait suite à un programme d'aide au développement signé entre la région Centre et la région de Mopti. L'objectif est double. Des investissements pour la construction de 11 forages, de 5 latrines publiques, d'une cinquantaine de latrines familiales et la construction de 50 points

d'eau potable constituent la première phase. En parallèle, des formations sont mises en place. Elles visent à encourager les populations locales à prendre le destin de leur eau en main. Au programme : maîtrise d'ouvrage, gestion de la salubrité et intendance des sites. Concernant ces derniers aspects, des comités de gestion des points d'eau et de salubrité sont créés. Ils sont constitués et gérés par les villageois. Sur place, une antenne de l'ONG française Eau Vive assure, pour le conseil général, l'accompagnement des usagers pour qu'ils s'approprient au mieux les nouvelles installations. Ses animateurs sensibilisent la population, notamment les élus locaux au travers d'ateliers de formation ; mais aussi les femmes et les personnes qui réparent les ouvrages, souvent en première ligne sur ces questions d'eau.

Eau Vive aide aussi une entreprise locale chargée de la construction des forages. "Les rapports d'activité et les résultats sont très positifs. Aujourd'hui, 90 % des travaux sont réalisés, se réjouit Jean-Pierre Saulnier. Apporter notre aide à des familles dans des lieux pauvres en eau, c'est très satisfaisant."



**Jean-Pierre Saulnier,**  
vice-président du conseil général du Cher

*Les rapports d'activité et les résultats sont très positifs. Aujourd'hui, 90 % des travaux sont réalisés. »*

Côté financement, ce projet triennal d'hydraulique villageoise a coûté 332 000 euros. Un budget réparti entre le conseil général du Cher (116 745 euros), l'agence de l'eau Loire-Bretagne dans le cadre de la loi Oudin-Santini (100 000 euros), la région Centre (80 000 euros), le ministère des affaires européennes et étrangères (30 000 euros) et des fonds locaux maliens (5 255 euros). ■



# AU SÉNÉGAL POUR VIVRE EN BROUSSE, L'EAU EST SOCLE DE TOUT DÉVELOPPEMENT (PUY-DE-DÔME)

Anais production - Vivre en brousse

Depuis 2006, l'association Vivre en brousse, basée dans le Puy-de-Dôme, contribue, via l'installation de puits et de forages, à relancer l'essor d'une région rurale au sud de Dakar, au Sénégal.



Les membres de l'association Vivre en brousse

“ Il est très important d'aider les gens à exprimer leurs besoins. ”

La loi n'a pas attiré les feux des médias lorsqu'elle est parue au Journal Officiel le 10 février 2005. Pourtant, ce texte proposé par le sénateur Jacques Oudin, co-président du cercle français de l'eau, ouvre bel et bien une nouvelle porte. Elle permet à toutes les collectivités locales de France de consacrer jusqu'à 1 % du budget annexe de leurs services d'eau et d'assainissement à des actions de coopération internationale. C'est grâce à ce texte que l'association Vivre en brousse, basée dans le Puy-de-Dôme, a pu se créer et monter un programme de développement du secteur rural de Louly au Sénégal, à 80 kilomètres au sud-est de Dakar. Les villages sont pauvres et l'exode des jeunes vers les villes rend le décollage de la région problématique. "Le député de ma circonscription, Jean Michel, savait que j'étais intéressée pour monter un projet là-bas, raconte Martine Moy, habitante de Charbonnières-les-Varennnes. Elle est co-fondatrice de Vivre en brousse. Il m'a encouragée à monter une association pour donner un cadre légal à tout cela".

À l'époque, les présidents des syndicats de l'eau de la région se sont rassemblés pour soutenir l'initiative. Dans le même temps, Martine Moy, qui avait déjà séjourné une première fois au Sénégal, y retourne avec un objectif: faire un audit de la situation sur place avant de se lancer définitivement. "C'était la première étape", confirme cette dame de 58 ans, très touchée par la situation qu'elle a rencontrée là-bas. Car dans le secteur de Louly, l'eau est rare. Il faut soit parcourir des kilomètres à pieds, soit creuser des puits. Mais construire un puits demande du savoir-



## ENTRETIEN



Remise du Trophée de l'eau à l'association « Vivre en brousse », le 13 octobre 2011 à Orléans

faire. Or les habitants sur place n'ont pas été formés. De retour de ce séjour de repérage, Martine Moy lance un premier programme qui s'étale de 2006 à 2008. Le projet phare en est le forage profond de M'Backombel. Il va chercher l'eau à 104 mètres de profondeur, est équipé d'une pompe manuelle et d'un château d'eau. 80 panneaux solaires complètent l'installation et alimentent un moteur. Parallèlement, 75 puits sont creusés.

#### “De nombreuses réunions”

C'est là qu'intervient le second volet du projet : la formation. Pour les travaux, Martine Moy veut bien faire appel à un puisatier local mais à une condition : employer des gens des villages pour les former. Et visiblement, le principe fonctionne très bien puisque plusieurs personnes participent de manière active et sur la durée, au chantier des puits et des forages.



Reste à utiliser au mieux cette eau. Dans les villages, elle a trois fonctions : alimentaire, pour boire ; hygiénique, pour faire sa toilette ; elle sert enfin pour le maraîchage. Martine Moy : “Nous avons organisé de nombreuses réunions”. L'idée était de sensibiliser les gens. À l'hygiène : ramasser les excréments des bêtes autour d'un puits. Au maraîchage : l'eau permet à la population locale de varier les cultures et donc l'alimentation. Avant, en dehors de la saison des pluies, il n'y avait pas de possibilité de culture. Les habitants faisaient essentiellement du mil, du sorgho, du bissap et des arachides. “Les gens se sont mis à faire des tomates, des oignons, des piments”, explique Martine Moy. Signe du succès de cette initiative, les autorités locales ont demandé dès 2008 la mise en place d'un second programme, mais à une plus grande échelle. Il est toujours en cours. Et pour cause, les répercussions d'un tel projet dépassent largement le simple cadre de l'eau. C'est tout le tissu économique et social qui en récolte les bénéfices. Les jeunes partent moins vers les villes. Les forces vives restent, un préalable à toute politique de développement efficace. Les activités maraîchères se sont nettement accrues. Et les petites filles, qui auparavant accompagnaient leurs mères au puits sur des kilomètres, vont aujourd'hui à l'école. ■

Le programme de développement du secteur de Louly concerne une dizaine de villages. Soit 10 000 personnes environ et près de 3 500 têtes de bétail. L'ensemble des réalisations s'étale entre 2006 et 2011 et se répartit entre deux programmes. Pour le premier, de 2006 à 2007, environ 170 000 euros ont été investis, dont 70 000 financés par l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Pour le second programme, toujours en cours, 496 000 euros ont déjà été investis. 72 puits répartis sur 5 villages ont été creusés ; 6 forages profonds et 4 régénérations de forages existants. Sans oublier la construction de dix châteaux d'eau dont un alimenté à l'énergie solaire. ■



## Une vraie prise de conscience. ”

**Pour Martine Moy,** principale animatrice de Vivre en brousse, le projet est aussi synonyme de rencontre avec les gens de Louly.

#### D'où vous est venue l'idée de cette initiative ?

Tout a commencé en 2004. Je faisais un voyage touristique avec mon mari au Sénégal. Nous avons passé une journée dans la brousse. Nous y avons rencontré des locaux. Et là, j'ai été choquée par le travail des femmes. C'est à elles que revient la corvée d'eau. Elles portent la charge sur leur tête et sont accompagnées le plus souvent d'enfants qui eux-mêmes portent de l'eau. Elles marchent parfois 7 ou 8 kilomètres avant de trouver un puits. D'ici, on ne réalise pas le problème pour ces femmes. Il y a l'eau des marigots, qui est souvent plus près que celle des puits. Mais moi, je n'en prendrai même pas pour laver ma voiture ! Pour moi, ça a été une vraie prise de conscience.

#### Comment avez-vous mis le projet en marche ?

J'en ai parlé autour de moi, aux amis. On se dit qu'on va faire quelque chose, et puis rien ne se passe. Fin 2004, j'ai rencontré Jean Michel. Il est député de la circonscription où je vis à Charbonnières-les-Varennes. Il est également président de la Semerap, qui est le syndicat des eaux local qui regroupe environ 150 communes. C'est lui qui m'a appris que la loi Oudin était sur le point de passer. Et il a proposé de faire plus que de financer simplement un ou deux puits. Moi, je n'étais pas partie pour monter une association. Et puis les choses se sont enchaînées.

#### Qu'est-ce qui est important dans ce type de projet pour que ça marche ?

Il est très important d'aider les gens à exprimer leurs besoins. Nous avons organisé de nombreuses réunions de village pour faire accoucher les désirs des uns et des autres. Il fallait absolument que chacun s'exprime. Même entre eux, c'est parfois compliqué. Il n'y pas de notion d'avenir là-bas. L'avenir, pour eux, c'est demain. Prévoir, anticiper pour préparer ce qui arrivera plus tard, c'est une notion culturelle difficile à intégrer.

#### Sur place, comment se passe le travail ?

Je me rends là-bas environ quatre fois par an. Les choses avancent à leur rythme. On vous donne rendez-vous à 9 heures, et les gens n'arrivent que deux heures plus tard. La réunion dure cinq heures et vous occupe toute la journée... Ces gens-là sont désormais comme une seconde famille pour moi. Je suis très attachée à eux. ■



Conseil régional du Limousin

# BURKINA FASO ET LIMOUSIN : UN PARTENARIAT AUTOUR DE L'EAU POTABLE, L'HYGIÈNE ET L'ASSAINISSEMENT

Permettre aux populations locales de s'approprier la gestion et l'intendance de leur propre réseau d'eau. Tel est l'objectif du projet Fasolim.



Jean-Bernard Damiens,

vice-président du conseil régional du Limousin

“ Notre coopération a motivé les maires des sept communes de l'Oubritenga pour travailler ensemble.

Améliorer l'accès à l'eau potable, créer des assainissements collectifs et individuels en accompagnant des réalisations d'infrastructures hydrauliques, sensibiliser à l'hygiène. Voilà en résumé les objectifs de Fasolim (Faso, pour Burkina Faso; Lim, pour Limousin), prolongement d'un premier programme mis en place en 2006. La région Limousin, la région du plateau central au Burkina, compris dans le bassin du Nakanbé, avec le réseau des sept communes de l'Oubritenga collaborent au projet.

Situé dans une région sahélienne marquée par l'alternance d'une longue saison

sèche et d'une courte saison des pluies, le plateau central concentre près de la moitié de la population du pays. Près de 90 000 personnes n'ont pas accès à l'eau potable. Et sur les quelques dispositifs d'accès à l'eau existant, les bénéficiaires, peu formés à la maîtrise d'ouvrage, ont souvent du mal à s'approprier les équipements.

“C'est à l'occasion des Francophonies de Limoges, festival de spectacles vivants francophones, que des liens d'amitié se sont tissés entre Limousins et Burkinabés, raconte Jean-Bernard Damiens, vice-président du conseil régional du Limousin. Dès le premier programme triennal de coopération, nous avons mis l'accent sur l'accès à l'eau et l'assainissement. De là, nous avons sollicité l'aide financière de l'agence de l'eau”. Bilan sur cette période 2006-2008 : 10 nouveaux forages ont vu le jour, 30 ont été réhabilités, 12 latrines publiques ont été construites. Dans le même temps, 40 comités de gestion de forages ont été créés avec les villageois des sept communes.

Une campagne intégrant la formation d'artisans réparateurs, la sensibilisation à l'hygiène par des actions ciblant les jeunes, la formation des éducateurs à l'enseignement de l'hygiène, a permis à la population de mieux comprendre les enjeux liés à l'eau. 21 élus locaux ont

également été formés à ces problématiques. L'idée majeure : donner aux populations les moyens de s'approprier la gestion et l'intendance de leur propre réseau hydraulique. Un comité de pilotage où siègent des représentants de la société civile (citoyens, comités de gestion, ou associations), a été mis en place pour orienter les actions dans leurs grandes lignes.

“Notre coopération a motivé les maires des sept communes de l'Oubritenga pour travailler ensemble, note Jean-Bernard Damiens. Ce sont eux qui ont désormais compétence en matière d'accès à l'eau. La création d'un service technique de l'eau intercommunal est en gestation”. À l'horizon 2012, deux nouveaux forages seront par ailleurs réalisés et 36 autres réhabilités. Aujourd'hui, 18 000 personnes bénéficient de cette coopération. Et demain ce seront 43 000 habitants de la région.

Le coût total des opérations du programme 2010-2012 est de 550 760 euros. Les agences de l'eau Loire-Bretagne et Adour-Garonne ont chacune versé 200 000 euros dans le cadre de la loi Oudin-Santini. Le ministère des affaires étrangères et européennes a financé 45 000 euros et la région Limousin a contribué à hauteur de 55 000 euros. ■



# AU MALI, UNE REDEVANCE PÉRENNISE L'ACCÈS À L'EAU

*La coopération entre la ville bretonne de Pontivy et la ville malienne de Ouélessébougou a permis de réhabiliter 62 forages et d'en garantir le fonctionnement dans le temps.*

Cela fait 30 ans déjà que Pontivy soutient la ville malienne de Ouélessébougou dans le cadre d'un jumelage-coopération. Située à 80 km au sud de Bamako, la cité compte 40 000 habitants dont 30 000 résident en banlieue et à peine 10 000 en centre-ville. L'agence française de développement avait par le passé financé la construction d'un système d'adduction d'eau, mais il ne concernait que les habitations du centre-ville. "Notre projet est né d'une discussion avec le maire de Ouélessébougou sur la difficulté des habitants de la périphérie à accéder à l'eau", se rappelle Jean-Michel Leroux, président du jumelage-coopération et élu de Pontivy pendant 18 ans. Au Mali, trouver de l'eau est facile comparé à d'autres pays africains. Ici, la problématique est de faire en sorte que les populations locales s'approprient les équipements. De nombreux forages existent sur le territoire de la commune par exemple, mais ils ne sont plus fonctionnels à cause d'un manque d'entretien.

"En 2009, j'ai commandé un audit à un bureau d'étude malien portant sur les 90 points d'eau de la commune de Ouélessébougou, explique Jean-Michel Leroux. Il a conclu à la nécessité de réhabiliter 62 forages". Bien que Pontivy consacre 20 000 euros par an à la ville malienne depuis plus de 20 ans, notamment pour soutenir des actions sanitaires et

sociales, elle n'était pas en mesure de fournir l'intégralité des 120 000 euros indispensables à la réfection des puits. "Nous avons alors pensé à la loi Oudin-Santini et avons sollicité l'aide de l'agence de l'eau qui a pris en charge 62 500 euros", explique Jean-Michel Leroux. Le syndicat départemental de l'eau du Morbihan et le département du Morbihan ont chacun versé 15 000 euros, la fondation SAUR a payé 10 000 euros et Pontivy a financé les 17 500 euros restants.

Sur le terrain, les travaux de réhabilitation, menés par des entreprises locales, ont été réalisés rapidement. Mais pour assurer la pérennité des forages, il fallait imaginer un nouveau dispositif. Auparavant, l'eau était vendue au seau et l'argent récolté servait à entretenir les forages. Chaque point d'eau se gérait donc en autarcie, sans cadre légal. "Personne ne vérifiait où allait cet argent", déplore Jean-Michel Leroux.

Mais depuis la nouvelle compétence en matière d'eau acquise il y a cinq ans, les communes maliennes prennent en charge, en association avec un comité de villageois, la maintenance et l'entretien des forages. S'appuyant sur cette compétence et en discutant avec le maire de Ouélessébougou, l'idée a germé de faire payer une redevance aux utilisateurs. Un arrêté l'a fixée à 4 centimes d'euros



**Jean-Michel Leroux,**  
président du jumelage-coopération

*Grâce à ces évolutions, les mairies se sont vraiment appropriées les questions de gestion de l'eau. »*

par femme mariée et par mois. En 2010, sa création a rapporté 6 000 euros à la commune. Cette redevance alimente un compte mutualisé, cogéré par la mairie et l'association d'usagers d'eau potable de la commune. "Grâce à ces évolutions, les mairies se sont vraiment appropriées les questions de gestion de l'eau", se réjouit Jean-Michel Leroux. ■



# AMITIÉ MADAGASCAR BRETAGNE : DE L'EAU POTABLE POUR TOUS (FINISTÈRE)

Jean-Louis Aubert

Créée en 2001, l'ONG bretonne œuvre pour l'accès à l'eau potable des populations rurales d'Analanjirofo, une région côtière malgache déshéritée.



Jean-Louis Aubert

Les membres de l'association Amitié Madagascar Bretagne

“ Nous nous assurons de la capacité de maîtrise d'ouvrage des communes et de la volonté de gestion communautaire de l'ouvrage par les usagers.

“Nous avons un rêve avec nos partenaires de la région d'Analanjirofo : l'eau pour tous !” Yves Polard, président fondateur d'Amitié Madagascar Bretagne (AMB) nous reçoit chez lui à Kernilis, à proximité de Brest, dans le Finistère. Autour de la table, Bernard Boquet, Jean-Pol Guiziou et Alain Têtu, tous membres actifs de l'association.

L'homme déplie une carte et cerne un espace géographique avec son stylo. Connue pour ses clous de girofle et sa vanille bourbon, Analanjirofo est une région déshéritée, située au nord-est de Madagascar. Baignée par les eaux de l'océan Indien, elle s'étend sur 22 382 km<sup>2</sup> et compte plus de 860 000 habitants, une population à grande majorité pauvre et rurale. “La région compte 65 grandes communes. Environ 650 000 personnes n'ont pas accès à l'eau potable et s'approvisionnent dans les rivières et les rizières”, explique le président d'AMB.

En 2004, AMB signe un accord de siège avec le gouvernement malgache. En 2005, les assises de la coopération décentralisée, organisées à Tananarive, capitale

du pays, favorisent le rapprochement de la région Bretagne avec la région d'Analanjirofo. Une convention de partenariat est signée. L'ONG est confirmée dans son rôle d'opérateur et de maître d'œuvre. Parallèlement, la loi Oudin-Santini, adoptée la même année en France, ouvre de nouvelles perspectives de financement. Les collectivités territoriales peuvent désormais affecter 1 % de leur budget de fonctionnement à des actions de coopération et de solidarité internationale.

C'est dans ce cadre que l'ONG envoie une équipe sur la commune d'Ampasimbe Manantsatrana où la consommation d'eau insalubre fait des ravages. La commune, extrêmement étendue, compte 45 000 habitants et ne possède aucun système d'alimentation en eau. Très rapidement, la décision est prise d'équiper chaque quartier de puits modernes, garants d'une eau de bonne qualité. “Il ne faut pas oublier qu'entre 15 000 et 20 000 personnes meurent dans le monde chaque jour parce qu'elles n'ont pas accès à une eau potable”, affirme Jean Pol-Guiziou.



Jean-Louis Aubert

Remise du Trophée de l'eau  
à l'association « Amitié  
Madagascar Bretagne »,  
le 13 octobre 2011 à Orléans

## L'eau au cœur des projets

L'association Amitié Madagascar Bretagne (AMB) œuvre dans le domaine de l'éducation, de la santé, de l'agriculture, de l'écotourisme, de l'eau et de l'assainissement. L'accès à l'eau pour tous constitue l'axe principal de son action. L'association compte entre 250 et 350 adhérents, une trentaine de personnes morales (écoles, associations, institutions) et une dizaine de collectivités partenaires, dont l'agence de l'eau Loire-Bretagne, le conseil régional de Bretagne, les conseils généraux du Finistère et d'Ille-et-Vilaine ainsi que le syndicat mixte des eaux du Bas-Léon. L'association dispose d'un budget variant entre 200 000 et 250 000 euros annuel. 110 000 euros sont consacrés chaque année à l'eau. AMB est active sur toute la Bretagne et travaille en réseau avec Amitié Madagascar Normandie, Ile-de-France et Réunion. ■

## Vers une gestion municipale de l'eau

En 2006, les premiers puits sortent de terre sur la commune. Aujourd'hui, au total, 158 puits et 5 adductions d'eau potable gravitaires ont été installés. "Nous envisageons la construction d'une quarantaine de puits par an. Sachant qu'un puits dessert environ 50 familles, cela représente entre 250 et 300 personnes", explique Yves Polard.

Sur place, l'association s'attelle à pérenniser son action en créant des partenariats et en responsabilisant les acteurs locaux. "Il faut qu'il y ait une véritable appropriation qui s'opère", estime Alain Têtu. "Pour chacune de nos interventions, nous nous assurons de la capacité de maîtrise d'ouvrage des communes et de la volonté de gestion communautaire de l'ouvrage par les usagers", précise Bernard Boquet, membre du conseil d'administration de l'association. Tous les projets sont ainsi montés en étroite collaboration avec les communes concernées et le ministère de l'eau malgache. L'ONG bretonne a aussi délégué la maîtrise d'œuvre à une entreprise locale, Havana, en charge de tous les travaux hydrauliques. "On dispose ainsi d'un plateau technique de très bonne

qualité et le lien avec la population se fait de façon naturelle", explique le président d'AMB. Dans un même souci de développement durable, la fabrication des pompes à eau est assurée par une entreprise autochtone. En outre, pour chaque projet, un fontainier est formé. Il est responsable de l'entretien de la pompe et de la végétation environnante, ainsi que du traitement chloré de l'eau. La gestion des puits est ensuite confiée à un comité point d'eau, chargé de la perception d'une redevance mensuelle d'une dizaine de centimes d'euro par famille : une somme suffisante pour financer le fontainier et l'achat de chlore. "À terme, la gestion communautaire de l'eau doit ouvrir la voie à une gestion municipale. On y travaille, mais il ne faut pas se leurrer ! Seule l'amélioration des conditions de vie permettra aux autorités locales de mettre en place un véritable service public de l'eau", assure Yves Polard.

À Kernilis, la réunion touche à sa fin. La carte est repliée. Autour de la table, les humanitaires, tous bénévoles, sont fiers du travail accompli. Mais aussi conscients du chantier titanesque qu'il leur reste à réaliser pour concrétiser leur rêve : l'eau pour tous. ■



Borne fontaine

Amitié Madagascar Bretagne



Puits à Antanifosty

Amitié Madagascar Bretagne

## ENTRETIEN



Jean-Louis Aubert

*Inscrite dans la durée,  
notre action assure  
aux institutionnels  
malgaches un appui  
technique permanent. »*

**Yves Polard,**  
président de l'ONG Amitié Madagascar  
Bretagne revient sur le sens de son  
action.

### L'inscription de votre action dans la durée semble essentielle ?

Elle est fondamentale. Une opération ponctuelle d'une ONG de passage ne peut pas mobiliser la population, ni instaurer une relation de confiance. De plus, si le chantier à peine achevé, les usagers ne disposent plus du moindre interlocuteur, on peut craindre une dégradation rapide des installations. Inscrite dans la durée, notre action assure aux partenaires institutionnels malgaches un appui technique permanent, seul susceptible de faire émerger un jour, un véritable service public de l'eau.

### Comment est perçu votre travail sur place ?

Il y a une vraie dynamique qui s'est créée. L'envie d'accéder au progrès et de sortir de la misère en est le moteur. La sanctuarisation des points d'eau est déjà à nos yeux un acquis important. Les usagers respectent les installations et ne souhaitent pas un retour en arrière. L'eau de la rivière ou de la rizière, avec tous les risques sanitaires inhérents à la consommation d'une eau polluée, n'a jamais été appréciée.

### Quelle est la principale difficulté que vous avez rencontrée ?

L'attente est forte, l'espoir immense. Seul l'argent manque. Il faudrait un véritable plan Marshall. Accéder à une eau de qualité restera longtemps encore un rêve inaccessible pour 70 % de la population rurale du pays. ■



# BURKINA FASO, UN RÉSEAU D'EAU POTABLE TISSE SA TOILE

Isabelle des Dorides

L'association Michèle Bonnin a pu, par le biais de la loi Oudin-Santini, intégrer le volet "eau" à ses actions de coopération.



Isabelle des Dorides,

experte du volet "eau" au sein de l'association

“ Notre association est là pour donner un coup de main au départ, leur mettre le pied à l'étrier. ”

Accéder à l'eau potable et disposer d'un vrai réseau d'assainissement : un rêve qui devient réalité à Daboura, un village burkinabé de 10 000 habitants situé à 250 km à l'est de Ouagadougou. À l'origine de cette concrétisation, l'association Michèle Bonnin qui a porté le projet dès 2007, en partenariat avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Les travaux, étalés sur 2008 et 2009, avaient

trois objectifs : sécuriser les puits familiaux, construire des latrines et creuser deux forages profonds ainsi qu'un château d'eau alimentant un petit quartier de 1 000 familles.

Une partie des travaux, notamment les tranchées pour les canalisations, a été réalisée par les villageois. Les entreprises locales ont pris en charge les opérations spécialisées. Aujourd'hui, grâce à la construction de murs et de margelles ainsi qu'à une campagne de sensibilisation, une centaine de puits familiaux traditionnels sont sécurisés. Les habitants n'ont plus besoin d'aller se cacher derrière les buissons pour faire leurs besoins : près de 150 latrines ont été construites. Dans le même temps, 1 263 élèves ont bénéficié d'une formation sur le sens et le rôle de l'hygiène et les comportements limitant la propagation de maladies.

“ Notre association est là pour donner un coup de main au départ, leur mettre le pied à l'étrier ”, explique Isabelle des Dorides, experte du volet "eau" au sein de l'association depuis 2001. Ce soutien permet aujourd'hui à la ville de Daboura de profiter de deux forages profonds à grand débit et d'un château d'eau. Il reste à bâtir un deuxième château d'eau et des canalisations pour la construction d'autres bornes fontaines.

L'association œuvre pour le développement du village depuis plus de 11 ans grâce à l'engagement sur place de l'infirmière Michèle Bonnin, aujourd'hui décédée. Ses amis, bénévoles de l'association, poursuivent son travail engagé à Daboura. “ Parallèlement à tout ce travail de soins et d'éducation qui était notre point de départ, nous ne pouvions pas passer à côté du problème d'hygiène lié à l'eau, poursuit Isabelle des Dorides. Il y avait juste des trous dans le sol des cours familiales. Cela posait à la fois un problème d'hygiène mais aussi de sécurité ”.

Cette première phase de travaux de 45 000 euros a pu être prise en charge par plusieurs entités : l'agence de l'eau Loire-Bretagne (19 650 euros), le syndicat du Val de Loire (3 000 euros), la région Poitou-Charentes (3 000 euros), les fonds de développement burkinabés (13 675 euros) et les populations locales (5 775 euros).

Une seconde phase de travaux doit voir le jour en 2012, lorsque Daboura sera devenue une commune au sens administratif du terme. Un cap qui modifiera la donne et facilitera la gestion des projets liés à l'eau. Le souhait de l'association : à terme, équiper le village d'un vrai service public de distribution d'eau potable. ■



# AU TOGO: L'EAU POTABLE ENFIN ACCESSIBLE ET MIEUX GÉRÉE

Pièce de théâtre ; sensibilisation sur le prix de l'eau

*Améliorer les conditions d'accès à l'eau potable de 235 000 habitants d'ici à 2020.  
Un défi ambitieux lancé par l'association Loire-Eaudyssée et Vendée Eau.*

Une dizaine de nouveaux puits dotés de pompes à motricité humaine et 9 puits hors d'usage réhabilités dans la région du Grand Bassar (centre ouest du Togo) en 2010 : tel est le résultat de la coopération entre le syndicat mixte Vendée Eau et les associations togolaise Initiative plus et bretonne Loire-Eaudyssée. Cette démarche solidaire s'inscrit dans un programme ambitieux d'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable des 235 000 habitants de la région du Grand Bassar d'ici à 2020.

À l'initiative du projet, l'association Loire-Eaudyssée, créée en 2006 sous l'impulsion de la loi Oudin-Santini. Sa mission : identifier les besoins en eau et favoriser des partenariats de coopération décentralisée. "Loire-Eaudyssée nous a présenté le projet fin 2009, se remémore Éric Rambaud, président de Vendée Eau. Nous avons accepté de financer la première phase et inauguré la mise en route des puits dès juillet 2010. L'objectif était d'équiper 10 villages d'un puits chacun, garantissant ainsi l'accès à une eau de meilleure qualité à 21 000 habitants, en leur évitant des heures de marche". Et comme s'en amuse une des parties prenantes sur place : "Maintenant nous n'irons plus au même endroit que les animaux pour avoir de l'eau"...

Sur place, Noël Takassi, technicien et animateur local du projet, apporte l'appui

logistique à l'organisation des forages et aux réhabilitations des puits. Il est à l'initiative de la création de comités de villageois chargés de leur gestion et maintenance. Deux femmes, actives au sein de ces comités, sont responsables des horaires d'ouverture des pompes dont l'enceinte est fermée à clé. Chaque personne qui vient avec un bidon de 25 litres doit verser une contribution de 25 francs CFA, soit 45 francs pour 50 litres (environ 6 centimes d'euros). Cet argent est déposé en banque sur un compte du comité villageois. Il sert à entretenir le forage et à financer le stock de pièces de rechange.

Fort de plusieurs expériences de coopération décentralisée, Vendée Eau juge indispensable de contractualiser le partenariat avec le Togo. Éric Rambaud : "Nous avons accepté de nous investir financièrement à condition qu'une convention entre le canton de Bassar et Vendée Eau soit signée pour garantir la bonne exécution et la pérennité des projets". Et l'investissement est loin d'être négligeable. Près de 111 200 euros ont été répartis entre les différents partenaires : Vendée Eau et l'agence de l'eau Loire-Bretagne ont chacun apporté 40 000 euros, le conseil général du Finistère a contribué à hauteur de 30 000 euros et les 1 200 euros restant ont été pris en charge par le Syndicat intercommunal de Plougonvelin.



**Éric Rambaud,**  
président de Vendée Eau

*Nous avons accepté de nous investir financièrement à condition qu'une convention entre le canton de Bassar et Vendée Eau soit signée pour garantir la bonne exécution et la pérennité des projets. »*

Et la suite ? "Aujourd'hui, Noël Takassi est chargé d'identifier sur place les villages prioritaires et de nous montrer le bien-fondé de la poursuite de notre collaboration. Elle porterait sur un programme plus global sur les dix ans à venir", conclut Éric Rambaud. 200 nouveaux forages devraient être construits et 78 réhabilités dans la région du Grand Bassar d'ici 2020. ■



**MARSEILLE, FRANCE '12**

**Directeur de la publication :**

Noël Mathieu

**Rédactrice en chef :**

Edwige Jullien

**Coordination :**

Michel Stein

**Collaboration extérieure :**

Elise Kuntzelmann, Raphaël Mathie, Laurent Salters  
(Look at Sciences).

**Conception graphique et mise en pages :**

Enola Création

**Iconographie :**

Christophe Brochier et Edwige Jullien

**Crédits photos :**

Anaïs production, Jean-Louis Aubert, Amitié Madagascar Bretagne,  
conseil général du Cher, Etienne Bouju, Isabelle des Dorides,  
Catherine Desjeux, Irina Tischenko © depositphotos, Jean-Michel Leroux,  
Annick L'Hôte, Thierry Martrou/Caféine/conseil général du Cher,  
Paule Opériol, Philippe Seguin, Michel Stein, Vivre en brousse

**Visuel de couverture :** Reto Stöckli, NASA Earth Observatory (NASA  
Goddard Space Flight center)- [http://earthobservatory.nasa.gov/  
Newsroom/BlueMarble](http://earthobservatory.nasa.gov/Newsroom/BlueMarble)

**4<sup>e</sup> de couverture :** nuage réalisé à partir de [wordle.net](http://wordle.net)

**Impression :**

Imprimerie Nouvelle, Saint-Jean-de-Braye



Imprim'vert, sur papier PEFC sous licence 10-31-1381  
Achevé d'imprimer en décembre 2011 (23 000 exemplaires)

ISSN 0153-9256 / Dépôt légal : décembre 2011

